

Procès-verbal du Conseil d'école n°1 du jeudi 5 novembre 2020 - Ecole Primaire Caroline AIGLE

Présents :

Equipe enseignante:

Mme LOPEZ (directrice), Mmes LARDANT, LEON, SORIEUL, BERNARD, LACOTE, GIRARD, ROUSSET, BARGES, MEYVIAL, FLEURANCEAU, CREACH, COURTIAL, REAU, GRAFFIN, BEAUMONT, CADIOU, GRIMBERT, LALUCQUE et M. PAQUET (enseignants).

Mairie :

Mme GRAVELEAU, adjointe au Maire

Centre de loisirs :

Mme FROHLICHER (directrice)

Restauration :

Mme LE FRANC

Parents d'élèves :

AAPE : Mmes ALAKIAN, GALAN, BOUZERNA, HOUX, DELAHAYE, COCO, GORGES et M. BOUZERNA

FCPE : Mmes MAZOYER, GUEL et Ms CHEVALIER, DELAUNAY, HUVELIN, SIOUR

Ce premier conseil d'école s'est tenu en visioconférence suite aux conditions particulières liées à la crise sanitaire et au plan Vigipirate renforcé « Vigipirate Urgence Attentat ».

En ce début de séance l'équipe enseignante a émis le souhait de faire part de leur ressenti quant aux demandes des parents d'élèves élus. L'équipe souhaite travailler sereinement. Il est rappelé quel doit être le rôle des parents élus et que leur soutien est essentiel. Nous souhaitons tous travailler pour les enfants et leur réussite scolaire. Un partenariat et une confiance mutuelle doivent être le socle d'un travail commun.

Bilan de la rentrée

La **rentrée de septembre** s'est déroulée correctement avec 476 élèves et, par conséquent, une moyenne de 26,4 élèves par classe sur l'ensemble de l'école (7 classes maternelles et 11 classes élémentaires).

Les enfants étaient contents de retrouver leurs camarades et l'ensemble de l'équipe éducative.

La **rentrée de novembre** s'est également déroulée correctement avec le port du masque pour les élèves à partir des classes de CP.

Un travail autour des valeurs de la république sera mené dans toutes les classes avant les vacances de Noël. Il est a rappelé, et comme chaque année, qu'un travail d'éducation civique est mené au quotidien dans toutes les classes de l'école et sur toute l'année.

Mme Beaumont : « Cette rentrée a été très particulière du fait de la crise sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois et qui est très pesante. Nous tenons à remercier les parents qui nous ont adressés des mots de soutien. Nous félicitons nos élèves de supporter le masque au fil de la journée et ce, même pendant les récréations. Un hommage à Samuel Patty a pu être fait dans les grandes classes, ce qui a permis un échange très enrichissant. La minute de silence (dans les grandes classes) a vraiment été bien respectée. Nous sommes définitivement fiers de nos élèves pour tout cela. Des temps calmes et échanges ont été fait en maternelle afin d'apaiser les choses face à cette situation. »

Rappel des différents cycles à l'école maternelle : Cycle 1 (classes de maternelle), cycle 2 (CP, CE1, CE2) et cycle 3 (CM1, CM2 et 6è).

Plan Vigipirate Urgence Attentat:

- affichage de l'infographie Vigipirate Urgence Attentat à l'entrée de tous les établissements scolaires ;
- contrôle des sacs à l'entrée (systématique ou aléatoire) de toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement (élèves comme adultes) ; *Nous demandons aux parents des élèves inscrits dans les classes maternelles de se présenter à l'entrée de l'école sans sac, lorsque cela leur est possible, et d'avoir la gentillesse d'ouvrir leur sac pour vérification, s'ils en possèdent un.*
- contrôle et relevé d'identité des personnes extérieures de façon systématique ;
- contrôle renforcé des accès (vigilance accrue) ;
- signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords immédiats et à l'intérieur du site ;
- éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements scolaires ;
- **EN CAS D'URGENCE OU DE DOUTE EFFECTUER UN APPEL 17 IMMEDIATEMENT**

Les Evaluations CP, CE1 2020

Mme Bargès : « La première phase a eu lieu mi-septembre. Nous avons identifié les élèves ayant besoin d'un soutien pédagogique et nous avons proposé aux familles concernées des solutions et des aides. On peut retrouver les mêmes enfants en difficultés, dans les deux domaines. Les résultats sont semblables aux autres années. »

Dans les autres classes, les enseignants ont également évalué leurs élèves. Les familles, lorsque c'est nécessaire sont informées des difficultés que leurs enfants peuvent rencontrer.

Pour les élèves identifiés en difficulté, un travail de pédagogie différenciée est effectué en classe et/ou au cours des APC sur les temps du midi. Il est également possible de faire appel à la psychologue scolaire afin de mettre en place, avec la famille, des moyens pour aider ces élèves.

Projet d'école

Le projet d'école 2020/2021 est en cours d'élaboration et sera sans doute finaliser pour fin décembre 2020.

La crise sanitaire n'ayant pas permis de finaliser celui de 2019/2020, nous le reconduirons probablement dans ses grandes lignes.

Rappel du projet d'école 2019/2020.

Le projet d'école d'une validité d'un an doit tenir compte de plusieurs caractéristiques liées à l'école :

1) Les élèves :

476 élèves sont inscrits sur l'école: 210 en maternelle et 265 en élémentaire pour l'année 2020/2021.

En moyenne 22 équipes éducatives ou ESS par an et 40 PPRE, 36 élèves pris en charge par un service de soins extérieurs. Environ un tiers des élèves sont bilingues (français et langue maternelle).

2) Le personnel :

L'école est composée de 18 classes (8 classes maternelles et 10 classes élémentaires en 2019/2020) assurées par 14 enseignants à plein temps, 10 à temps partiel. 16 postes sont pourvus à titre définitif depuis la rentrée de septembre 2020.

2 AVS assurent l'accompagnement de 5 élèves.

6 ATSEMs se partagent les tâches des 8 classes de maternelle.

3) Le contexte local :

L'école se situe dans un écoquartier récent (moins de 6 ans) avec un tiers de logements sociaux, mais également 25 déménagements et 25 arrivées en moyenne sur une année.

Les élèves bénéficient d'un centre de loisirs (accueils matins, midis et soirs) dans les locaux de l'école.

4) L'école :

Les locaux de l'école sont composés de 8 classes maternelles et 10 classes élémentaires (2019/2020), d'une BCD maternelle et d'une salle de motricité, d'une petite salle RASED Maître E, d'un bureau pour la psychologue scolaire et d'une BCD élémentaire. Le Maître E a fait quelques interventions durant l'année 2018/2019.

Toutes les classes élémentaires sont équipées de TNI et 3 d'entre elles de tablettes pour chaque élève.

La présence des parents d'élèves aux réunions de rentrée était peu importante (en moyenne 12 familles par classe).

Un des projets communs à l'ensemble des classes de l'école s'articulera autour de la notion

« **vivre ensemble** » et prendra en compte les résultats des évaluations obligatoires (CP et CE1, GS/CP sécurisé) et celles réalisées dans toutes les classes.

Pour certains élèves des **classes maternelles**, nous retrouvons une grande hétérogénéité dans les résultats:

En Français :

Le langage dans toutes ses dimensions: compréhension fine et difficultés à reformuler une histoire.

En Mathématiques :

Décomposition de nombres.

Pour certains élèves des **classes élémentaires** nous constatons également une grande hétérogénéité.

En Français :

Compréhension/vocabulaire, lecture, expression orale, problème de syntaxe, compréhension de textes, pauvreté du lexique, rédaction.

En Mathématiques :

Compréhension et résolution de problèmes, mémorisation des tables multiplicatives et additives, maîtrise des techniques opératoires.

Le projet 2019/2020 comportait 4 pôles : il en sera probablement de même pour celui que nous aurons sans doute à finaliser pour l'année 2020/2021

1) Ambition et excellence pour tous

Les actions que nous avons à mener devaient permettre :

Au cycle 1

- Amélioration de la compréhension et l'expression orale des élèves.

Au cycle 2

- Amélioration de la compréhension en lecture et en résolutions de problèmes.
- Acquisition d'une méthodologie de travail.

Au cycle 3

- Mettre les élèves en situation de réussite

2) Bien être pour tous (élèves, enseignantes et parents)

Les actions que nous avons à mener devaient permettre :

Au cycle 1

- Mieux vivre ensemble au quotidien.
- Obtenir un climat de confiance avec les parents.

Au cycle 2

- Moins de violence dans la cour de récréation.
- Meilleur climat scolaire.
- Plus d'entraide entre les élèves.
- Meilleure implication et participation des parents.

Au cycle 3

- Confiance restaurée
- Climat serein
- Coopération, concertation entre élèves, entre élèves et adultes

3) Culture et citoyenneté responsable

Les actions que nous avons à mener devaient permettre :

Au cycle 1

- Culture partagée par un plus grand nombre
- Goût pour la lecture et respect du livre amélioré
- Respect d'un lien commun et des règles communes.

Au cycle 2

- Moins de déchets dans l'école.
- Utilisation de la bibliothèque.
- Meilleure cohésion des élèves de l'école grâce aux projets communs.

Au cycle 3

- Références communes au patrimoine culturel
- Regard critique sur leurs productions (individuelles et collectives)
- Meilleure cohésion des élèves de l'école grâce aux projets communs.

4) Equité et inclusion pour tous et pour chacun

Les actions que nous avions à mener devaient permettre :

Au cycle 1

- Meilleure adaptation aux besoins et rythmes de chacun (élèves, parents, enseignants, ATSEMs, AVS, ...)

Au cycle 2

- Que les élèves en difficulté ou à besoins particuliers se sentent élèves ou deviennent élèves
- Que l'élève ait le sentiment d'appartenance à un groupe
- Faire changer le regard des élèves sur le handicap ou la difficulté scolaire

Au cycle 3

- Les élèves en difficulté ou à besoins particuliers se sentent élèves ou deviennent élèves
- L'élève ait le sentiment d'appartenance à un groupe
- Faire changer le regard des élèves sur le handicap, la difficulté scolaire et le genre

Nous espérons pouvoir vous présenter le projet d'école 2020/2021 au prochain conseil d'école. Comme vous l'aurez compris, notre objectif est de reprendre le projet d'école 2019/2020 afin de le finaliser (si les crises sanitaire et sécuritaire le permettent).

Le Livret Scolaire :

Mme Girard : « Pour les maternelles (livret de suivi), 2 rencontres individuelles seront organisées entre les enseignants et les parents, une courant février et la seconde en juin si la crise sanitaire le permet.

Les enseignants recevront tous les parents en février pour un bilan de mi-année puis en juin, ils rendront les livrets et les rendez-vous se feront sur demande et ne seront pas systématiques pour tous, si la crise sanitaire le permet.

Le livret contient les apprentissages principaux. Les progrès sont validés au cours des 3 années de maternelle. Ces livrets sont conservés par les enseignants afin de les transmettre aux enseignants des années suivantes. Il peut être consulté par les enseignants de CP et remis en fin d'année d'élémentaire. Lorsque les enfants quittent l'école, ils récupèrent leur dossier. »

Mme Cadiou : « Pour les élémentaires, remise du LSU (Livret Scolaire Unique) en février et en juin. Une rencontre individuelle entre enseignants et parents est prévue en février, lors de la remise du livret, si la crise sanitaire le permet. »

Nous vous rappelons que les parents peuvent demander à rencontrer l'enseignant de leur enfant par le biais du cahier de liaison, par mail ou par l'Espace Numérique de Travail (si proposé par l'enseignant).

La coopérative scolaire : Nous ne ferons pas d'appel à la coopérative scolaire pour le moment au vu de la crise sanitaire et difficultés que certains peuvent rencontrer en ce moment.

Comme chaque année, un parent d'élève, Mme Alakian (pour cette année), ainsi que 2 enseignantes, Mmes Girard et Lalucque ont validé les comptes 2019/2020 à la rentrée. Un premier bilan pour l'année 2020/2021 sera présenté lors du 2ème conseil d'école, après les achats liés aux divers projets de classes et d'école. L'année dernière nous avons acheté des livres, du matériel de sciences, du matériel de sport et des jeux de cour.

INTERVENTION DE MADAME GRAVELEAU, en réponse aux questions des parents

- Possibilité de mettre en place une navette via la mairie pour accompagner les différents enfants élus en CME pour se rendre aux réunions (17h est un horaire difficilement compatible avec les horaires de travail des parents).

Ce n'est pas possible.

- Possibilité de mettre un panneau d'informations coté maternelle.

C'est un groupe scolaire, cela évite de disperser les informations. Pour les parents d'élèves pourquoi pas.

- Concernant la restauration scolaire, comment savoir si les enfants mangent bien ? (nombre d'enfants et fréquentation). Qui informer sur la possibilité d'échanger entre la représentante AAPE référente Restauration et le personnel de la Mairie (ATSEM / périscolaire) ? Des parents d'élèves peuvent-ils venir manger sur place pour se rendre compte de comment se passent les repas.

Fonctionnement par groupes, 2 services distincts. Maternelle 152 enfants 6 ATSEM et 6 animateurs (1 pour 14). En élémentaire 197 enfants pour 9 animateurs+1. Si un enfant a des difficultés pour manger on le signale aux parents à l'accueil. Les parents peuvent venir déjeuner, il faut envoyer un mail à la mairie, si possible après la période COVID.

Mme Frollicher propose de recevoir les parents pour un peu plus de détail sur les projets du centre de loisirs.

- Caroline Aigle bénéficie du dispositif de l'étude "allégée" (moins d'enfants par encadrant lors de l'étude surveillée), comme 3 autres écoles de Palaiseau. Quels en sont les critères ?

Les groupes seront constitués de 7 enfants au lieu de 15 et doivent être mis en place prochainement. 8 personnes le lundi pour les études, 9 le mardi et 9 le jeudi.

3 classes de Caroline Aigle bénéficient de prêt de tablettes. En cas d'enseignement à distance, il peut y avoir un prêt de tablettes, les enseignants identifient les élèves qui en ont le plus besoin.

- Demandes de la part de l'école :

- La révision des joints au niveau des sols ;
- Les rideaux pour les salles de classe pour celles qui donnent sur la rue ;
- Un petit portail identique à celui côté élémentaire, dans la cour de la pour faciliter la sortie des maternelles en groupes distincts.

Mme Lopez et Mme Gravelleau précisent qu'une réunion technique est prévue et que ces points y seront abordés.

A propos des temps périscolaires, Mme LOPEZ précise qu'un travail commun et régulier s'effectue avec les directrices du centre en lien avec le projet d'école.

Protocole sanitaire

Il est en cours d'élaboration et sera transmis aux familles pour le 10 novembre 2020. Nous y avons notamment ajouté le port du masque.

On évite le brassage au maximum. Le ménage est fait une fois par jour.

Les temps périscolaires gardent les mêmes groupes. 2 circuits bien distincts pour chaque groupe. Espaces différents pour chaque groupe.

Mme Frohlicher : « Le protocole sur les temps périscolaires avant les vacances était allégé, il est actuellement à nouveau renforcé. »

On peut encore aller dans les gymnases. Les enseignants ont évité de sortir de l'école la première semaine. Les intervenants sportifs sont venus dans l'école. Pendant la crise sanitaire certains sports ne peuvent plus être pratiqués.

Concernant les élèves délégués, la réunion n'a pas pu avoir lieu. Pour l'instant pas de réunion de délégués, on va faire remonter les informations et les centraliser. Madame Lopez pourra passer dans les classes pour recueillir la parole, donner la réponse des enseignants suite à la demande des délégués.

Règlement intérieur

Suite à l'oubli de ce point, nous nous sommes réunis le 17 novembre 2020 (4 enseignants et 4 représentants de parents) afin de finaliser et valider le règlement intérieur.

Les représentants de parents n'ayant plus de questions à soumettre, la séance se clôture à 20h.

Secrétaires de séance :

Mmes Graffin et Lacôte